



Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine et à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

**Examen Périodique Universel : Gabon**

**13 Mars 2013**

*Intervenant : Kilic Salih*

Monsieur le Président,

La RADDHO souhaite la bienvenue à la délégation du Gabon et a pris note de l'engagement du pays en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme. Nous apprécions tout particulièrement les efforts fournis par le Gabon tels que l'abolition de la peine de mort, l'adoption d'une législation sur les droits des minorités et la ratification du Statut de Rome de la Cour pénale internationale ainsi que l'intégration paritaire des femmes au monde du travail.

L'ouverture du Gabon vers le Conseil des droits de l'homme doit se traduire par un véritable changement qualitatif et quantitatif dans le pays à travers des réalisations concrètes, c'est pourquoi la RADDHO encourage les efforts restant à faire afin de mettre en pleine application les garanties fournies par la Constitution permettant de se conformer aux droits à la liberté d'expression et à la liberté de la presse.

Un effort doit être déployé par le pays pour éradiquer systématiquement toutes les formes de la traite des êtres humains et la maltraitance des enfants par l'élaboration d'un cadre législatif couvrant la totalité des victimes.

Par ailleurs, malgré l'intervention du Chef de l'Etat en avril 2012, nous constatons encore la persistance des crimes rituels dans la société gabonaise. Nous exhortons le Gabon à redoubler les efforts pour mettre un terme à ces pratiques néfastes et punir les auteurs de celles-ci.

De plus, pour ce qui est de la promotion de l'égalité des sexes, nous relevons encore des mesures adéquates à adopter afin de punir les auteurs de viol domestique et d'établir un cadre juridique permettant la défense des droits des femmes.

Pour finir, nous encourageons le Gabon à poursuivre sa coopération avec les mécanismes du Conseil des droits de l'homme pour la consolidation de la paix et de la démocratie dans le pays.

Je vous remercie de votre attention.